



Une feuille d'infos... de l'écureuil capsylvain

Septembre 2012

Habiter... Vivre ensemble

Numéro de rentrée, opportunité de se retourner sur l'été passé, de faire un bilan de nos manifestations : manifestations réussies de l'avis général, merci à toutes celles et ceux qui y ont consacré leur temps et leur énergie, bravo ! C'est ce que nous mettons en avant dans ce journal, il fait bon vivre à Captieux et au moment où nous accueillons de nouvelles familles, il convient de le souligner : vie associative, équipements collectifs concourent à cette qualité de vie. Il faut malgré tout, puisque cette feuille énumère plusieurs points moins réjouissants, déplorer des comportements inadmissibles et cela pose aux élus plusieurs questions.

Alors que nous pensons que la taille de la Commune : 1500hab. quelques centaines de personnes dans le bourg, devrait nous permettre de vivre comme un village, dans le respect de valeurs largement partagées, force est de constater que le repli sur soi, l'égoïsme, le mépris des autres parfois, pointent le bout du nez... : les comportements routiers irresponsables (témoin le dernier accident route de Lucmau) les problèmes liés aux animaux domestiques, le problème des dépôts abusifs aux points de tri sélectif ou même en pleine nature, les dégradations de bâtiments ou d'éclairage public.... Nous faisons appel au sens des responsabilités de chacun, mais s'il faut sanctionner la municipalité saura le faire.

Georges Bernard

Respect du savoir vivre... conscience citoyenne ?

Chaque jour, nous constatons des marques d'incivilités. Comment faire pour sensibiliser certaines personnes au civisme ? Ce sujet a déjà fait l'objet d'articles sur notre journal et les comportements ne changent pas ou très peu. Certaines personnes continuent à laisser divaguer ou hurler leurs chiens la nuit, dans l'indifférence et l'insouciance des propriétaires la plus totale. D'autres déposent aux containers de tri leurs propres ordures ménagères et pire encore (appareils ménagers, ustensiles de cuisine...) - infraction passible d'une amende de 1500€. D'autres encore laissent leurs chiens faire leurs besoins sur les places publiques ou stade municipal -infraction passible d'une amende

Le Plan d'eau de Fastes.

Aménagements terminés, cet endroit, aujourd'hui très agréable, a été très fréquenté cet été ; nous nous en réjouissons. Cependant, nous rappelons quelques règles de sécurité : la baignade y est strictement interdite ainsi que les barbecues... Comme partout ailleurs dans les zones de forêt il est absolument interdit d'allumer du feu, même fumer en période de sécheresse représente un risque ! Il est aussi interdit de pénétrer sur le site avec des engins motorisés (quad, motos...). De plus, n'abandonnez pas vos déchets qui doivent être installés prochainement.

Un city stade pour tous

Un nouvel équipement (situé derrière l'école) a été mis en place par la CDC. Un city stade pour permettre à la fois aux écoliers et aux enfants de la Maison de l'Enfance de profiter de ces installations. Tous les enfants peuvent y pratiquer le sport d'équipe de leur choix.

Vos besoins ?... Des services

CPAM : met à disposition de ses assurés un visioguichet disponible sans rendez-vous tous les 1^{ers} et 3^{emes} jeudis du mois, de 14h à 16h en Mairie

MSA : Possibilité d'obtenir des renseignements par visioconférence du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h en Mairie.

POLE EMPLOI : Le secrétariat de la Mairie est à votre disposition pour toute démarche. Pole emploi peut vous proposer des entretiens avec votre conseiller par visioconférence.

ASSISTANTE SOCIALE : Mademoiselle RIGHETTI assurera les permanences en Mairie à partir du 17 septembre, tous les lundis matins de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous : 05 56 25 11 62

PROXI DECHETS / SERVICE SICTOM : Pour protéger votre environnement, des conteneurs sont mis à votre disposition pour récupérer vos déchets (encombrants, électroménager, ferraille...). Ils seront placés sur le parking du cimetière ce mardi 18 septembre 2012

C.A.U.E. : Vous avez un projet de construction, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel. Bénéficiez de l'aide gratuite des architectes conseillers. Possibilité de rendez-vous le 3^e jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30 en mairie. (05 56 97 81 89)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMBULANCE : Ce service de transports médicalisés est à votre disposition pour tous déplacements : urgences (jours de garde seulement), consultations, hospitalisations, examens, séries... Vous pouvez également obtenir tous renseignements préalables concernant les remboursements de vos transports. Tél. : 05 56 65 67 36

ORDURES MENAGERES : Les habitants de la commune (particuliers et professionnels) peuvent récupérer gratuitement les sacs poubelles attribués pour l'année 2012 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Cette liste n'étant pas exhaustive, vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la Mairie, une plaquette (en cours de réalisation) vous expliquera tous les services et équipements à votre disposition en particulier tout ce qui concerne la vie associative.

Service des eaux

Le relevé annuel des compteurs sera effectué par notre agent du service des eaux, Mr STIEVENARD, à compter du 18 Septembre. Nous vous rappelons que la niche à compteur doit être propre et accessible (merci d'enlever tout objet déposé sur la plaque). Chaque abonné est responsable de l'entretien de sa niche à compteur. Nous vous rappelons également qu'avant l'entrée de l'hiver, il est nécessaire de bien protéger votre compteur (paille ou laine de verre déposé dans un sac plastique pour faciliter la visite de votre compteur. Pensez aussi à vérifier régulièrement votre consommation pour détecter des fuites éventuelles. Le service des eaux n'est pas responsable des fuites après compteur.

Enfin pour gérer plus facilement vos budgets, il est possible de régler vos factures d'eau par prélèvement automatique. Pour ce faire, vous devez vous présenter au secrétariat de la mairie au plus vite et en tout état de cause avant le 30 Novembre 2012, muni d'un RIB. Les usagers optant pour le prélèvement automatique recevront en 2013 un avis d'échéance indiquant le montant et la date des 10 premiers prélèvements à effectuer sur un compte à partir du 10 février de l'année en cours.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie ou tél. au 05.56.65.88.93

Recensement militaire

Les filles et les garçons nés en 1996 sont priés de se rendre à la Mairie avant le 31/12/2012 en vue du recensement militaire munis du livret de famille de leurs parents. Les personnes ayant omis de se faire recenser doivent obligatoirement se présenter à leur mairie.

La cantine scolaire

Les cantines du sud Gironde (Captieux, Saint Michel de Castelnau, Giscos et Lerm et Musset) se sont engagées en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde à faciliter l'approvisionnement en produits issus de circuits de proximité - le plus souvent du producteur à la cantine- dans les restaurants scolaires. Les parents d'élèves ainsi que les enseignants ont été conviés à participer à cette démarche. L'enjeu est de permettre aux élèves de découvrir des produits frais, de saison, récoltés ou fabriqués localement. Des négociations avec les différents producteurs locaux sont en cours.

Le cinéma

Cet article pour vous rappeler l'existence de cet équipement performant - aujourd'hui équipé d'un projecteur numérique. L'investissement choisi par la commune -et aidé financièrement par le Conseil régional et le centre National de la Cinématographie- a permis d'assurer l'avenir de cette salle en offrant ainsi un loisir de qualité aux capsylvains mais aussi aux habitants d'un territoire plus vaste. Aujourd'hui, hélas la fréquentation stagne...

Nous vous rappelons que 5 à 6 séances sont proposées chaque semaine avec un choix de films récents. Le passage au numérique permet d'accéder aux films assez vite après leur sortie nationale. La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs et a même consenti un tarif préférentiel pour les seniors (+de 65 ans) à 3€.

Tous les critères sont réunis pour que vous ne regrettiez pas de pousser la porte de votre cinéma : qualité du son et de l'image, attractivité des tarifs, programmation récente, alors venez nombreux c'est à deux pas de chez vous.

Les événements de l'Été

Personne n'a ignoré, nous imaginons, la résidence d'artistes « la mobylette » et son installation à Captieux ; une nouvelle forme d'art qui éveille les esprits... Il en a été de même pour le collectif « les 33Souris » proposant des ateliers hors normes. (livret consultable à la bibliothèque).

Dans un registre plus traditionnel mais tout autant convivial la fête du 14 juillet organisée avec l'Amicale des Pompiers a bien séduit l'ensemble des capsylvains et nous souhaitons reconduire cette collaboration l'année prochaine. Début août le spectacle labellisé Scènes d'Été « Caumon & Costa » a toujours son label de qualité tant par le site que par la qualité du spectacle.

Puis, ce mois d'août aussi, les arènes ont accueilli le Comice Agricole, grande fête rurale organisée par les communes du canton de Captieux et Maillas. Tous les participants ont été remarquables dans leur prestation, un merci tout particulier aux gemmeurs qui ont retrouvé les pratiques de leur jeunesse. Et merci à Régis Labat et son entreprise qui nous a régalez d'un apéritif apprécié de tous. L'an prochain, nous nous retrouvons tous à Grignols pour cette même fête de la ruralité.

Le Plan Local d'Urbanisme, l'enquête publique se précise.

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent numéro de l'écureuil capsylvain, le projet du document d'urbanisme a été arrêté. Le conseil communautaire s'est réuni à cet effet le 26 Juin dernier. Nous entrons ainsi, dans une phase décisive de l'élaboration de notre document, celle de l'enquête publique. Nous sommes à ce jour dans l'attente de la nomination du commissaire enquêteur. Ainsi, après nomination du commissaire en charge de l'enquête, la Communauté de Commune prendra la décision d'ouverture d'enquête et fera paraître un avis d'enquête publique dans le journal local. L'ouverture de l'enquête publique est annoncée pour la période octobre-novembre. Dès que les dates d'enquête seront arrêtées, nous vous en informerons. Il est à noter qu'à compter de son ouverture, l'enquête durera un mois. Ce sera l'occasion pour chacun d'entre nous de faire prendre en compte ses observations. Nous vous rappelons qu'il est déjà possible de venir consulter le dossier du PLU, et de consigner vos observations dans le registre prévu à cet effet aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter notre chargée de mission urbanisme et paysage. mission.paysage.captieux@gmail.com Tel : 05 56 65 60 31

Les restos du cœur

Madame Arlette Rivet, responsable de l'antenne locale de Captieux, nous informe qu'un nouveau local (lieu communiqué dans les jours à venir) ouvrira ses portes début novembre. Les inscriptions débuteront à partir du 15 octobre (prévoir justificatifs de revenus et de charges).

Inscriptions liste électorale

La période de révision des listes électorales a débuté le 1er Septembre 2012. Les personnes désirant s'inscrire (nouveaux arrivants...) doivent se présenter au secrétariat de Mairie munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 Décembre 2012.